



**EXTRAIT DU  
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

**CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du : 11 avril 2026  
Convocation du : 3 avril 2026  
Conseillers en exercice : 35  
Conseillers présents : 30

L'an deux mille vingt six, le onze avril à 09h30, les membres du Conseil Municipal de la Ville d'ARMENTIÈRES se sont réunis à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Jean-Michel MONPAYS, Maire d'Armentières.

**PRESENTS :**

Jean-Michel MONPAYS, Laurent DERONNE, Céline LOGEZ, Grégory PICKEU, Sylvie GUSTIN, Hugues QUESTE, Cristiane DELESTREZ, Philippe CATTOIRE, Benjamin TISON BEERNAERT, Valérie PRINGUEZ, Fatima MAMERI, Ahmed OURAGHI, Guillaume VILLE, Julie VACHAUDEZ, Samuel DEMARETZ, Mélanie DEZEURE, Jennifer DELPORTE, Alexis DEBUISSON, Nabil YAHYA, Thibault CAPELLE, Sarah FÉVRIER, Yasmine EL BACHIRI, Eve ROBBE, Catherine LE BROUSTER, Jean-Jacques DERUYTER, Hans LANDLER, Michel PLOUY, Quentin MILLIOT, Nathalie DEPOORTERE, Maxime MOULIN

**EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR :**

Martine HENNEBELLE pouvoir à Fatima MAMERI, Christophe LECOEUICHE pouvoir à Grégory PICKEU, Sabine LELEU pouvoir à Jean-Michel MONPAYS, Cyrielle DEBAVELAERE pouvoir à Jean-Jacques DERUYTER, Caroline MARMOUZÉ pouvoir à Michel PLOUY

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :** Sarah FÉVRIER

DE26\_070

**ADMINISTRATION MUNICIPALE  
ASSOCIATION POUR L'EMPLOI ET LA FORMATION DE LA VALLÉE DE LA LYS  
ET FLANDRE INTÉRIEURE  
DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Autorisation - Approbation*

\*\*\*

L'Association pour l'Emploi et la Formation de la Vallée de la Lys et Flandre Intérieure prévoit en ses statuts un Conseil d'Administration composé de plusieurs collègues, et notamment d'un collègue d'élus.

Ainsi, 7 représentants titulaires et 5 suppléants, désignés par le Conseil Municipal, sont à nommer.

Il nous appartient donc de procéder à la désignation des 7 représentants titulaires et des 5 suppléants qui siégeront au sein du Conseil d'Administration.

L'élection de ces membres se déroulera dans les conditions fixées par l'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, à bulletin secret. Comme l'indique le paragraphe 2 de ce même article, le Conseil Municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au vote à bulletin secret mais à main levée.

Il est donc proposé au Conseil Municipal d'utiliser cette possibilité.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Il est demandé aux Présidents de Groupe de présenter leurs candidats pour la désignation de représentants à l'association pour l'Emploi et la Formation de la Vallée de la Lys et Flandre Intérieure.

**Candidatures :**

• **Liste « Un Nouvel Élan dans le Cœur et dans l'Action » :**

**Titulaires :** M. Jean-Michel MONPAYS, M. Hugues QUESTE, M. Benjamin TISON-BEERNAERT, Mme Yasmine EL BACHIRI, M. Ahmed OURAGHI, Mme Julie VACHAUDEZ, M. Nabil YAHYA

**Suppléants :** M. Philippe CATTOIRE, Mme Jennifer DELPORTE, Mme Mélanie DEZEURE, Mme Sarah FÉVRIER, M. Samuel DEMARETZ

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide :

- De désigner les représentants du Conseil Municipal au Conseil d'Administration de l'Association pour l'Emploi et la Formation de la Vallée de la Lys et Flandre Intérieure.

**ADOPTÉE A LA MAJORITÉ :**

- 26 voix pour
- 9 abstentions :  
Catherine LE BROUSTER, Jean-Jacques DERUYTER, Hans LANDLER,

Michel PLOUY, Cyrielle DEBAVELAERE, Quentin MILLIOT, Nathalie DEPOORTERE, Maxime MOULIN, Caroline MARMOUZÉ

Par conséquent, sont désignés pour siéger au sein de l'Association pour l'Emploi et la Formation de la Vallée de la Lys et Flandre Intérieure :

Titulaires : M. Jean-Michel MONPAYS, M. Hugues QUESTE, M. Benjamin TISON-BEERNAERT, Mme Yasmine EL BACHIRI, M. Ahmed OURAGHI, Mme Julie VACHAUDEZ, M. Nabil YAHYA

Suppléants : M. Philippe CATTOIRE, Mme Jennifer DELPORTE, Mme Mélanie DEZEURE, Mme Sarah FÉVRIER, M. Samuel DEMARETZ

Ainsi fait et délibéré  
comme ci-dessus,

Pour expédition conforme,  
Le Maire,

**Sarah FÉVRIER**  
Conseillère Municipale  
Secrétaire de Séance

**Jean-Michel MONPAYS**